

RAPPORT ANALYTIQUE ET PROSPECTIF 2016

DIAGNOSTIC ET RECOMMANDATIONS

SYNTHÈSE



BASSIN EFE

INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT • FORMATION • EMPLOI

NAMUR

CHAMBRE EMPLOI ET FORMATION

INTRODUCTION

Méthodologie utilisée pour le diagnostic 2016 au sein de l'Instance Bassin EFE de Namur...p.6

1. *Elaboration d'un premier diagnostic*.....p.7
2. *Concertation des acteurs locaux*.....p.8
3. *Thématiques communes et recommandation*.....p.9

I. THEMATIQUES COMMUNES

I.I. Liste des grappes métiers et/ou profils métiers.....p.10

I.I.I. Métiers avec perspectives d'emploi sur le territoire du bassin de Namur

1. **Agriculture – Espaces naturels et espaces verts – Soins aux animaux**.....p.10
2. **Industrie (Métiers de la Maintenance, de l'Electricité et de l'HVAC)**..... p.10
3. **Construction**.....p.12
4. **Horeca – Agroalimentaire**.....p.12
5. **Santé – Services aux personnes – Nettoyage**.....p.13
6. **Sciences appliquées (Chimie, Biologie, Pharmacie,...)**.....p.13
7. **Autres**.....p.13

I.I.II. Métiers pour lesquels l'offre d'enseignement et/ou de formation est à renforcer sur le territoire du Bassin

1. **Agriculture – Espaces naturels et espaces verts – Soins aux animaux**.....p.13
2. **Industrie (Métiers de la Maintenance, de l'Electricité et de l'HVAC)**.....p.14
3. **Construction**.....p.15
4. **Horeca – Agroalimentaire**.....p.15
5. **Santé – Services aux personnes – Nettoyage**.....p.15
6. **Sciences appliquées (Chimie, Biologie, Pharmacie,...)**.....p.16
7. **Autres**p.16

I.II. Liste des Filières et options prioritaires.....p.17

1. **Agriculture – Espaces naturels et espaces verts – Soins aux animaux**.....p.17
2. **Industrie (Métiers de la Maintenance, de l'Electricité et de l'HVAC)**.....p.17
3. **Construction**.....p.20
4. **Horeca – Agroalimentaire**.....p.21
5. **Santé – Services aux personnes – Nettoyage**.....p.22
6. **Sciences appliquées (Chimie, Biologie, Pharmacie,...)**.....p.23
7. **Autres**.....P.23

II. PISTES D'ACTION ET RECOMANDATIONS

II.I. Adaptation de l'offre de formation et d'enseignement.....p.24

- Agriculture – Espaces naturels et espaces verts – Soins aux animaux**.....p.24
- Construction**.....p.24

Horeca – Agroalimentaire.....	p.24
Santé – Services aux personnes – Nettoyage.....	p.25
Sciences appliquées (Chimie, Biologie, Pharmacie,...)	p.25

II.II. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles..... p.26

Industrie (Métiers de la Maintenance, de l'Electricité et de l'HVAC)	p.26
Construction.....	p.26
Horeca – Agroalimentaire.....	p.26
Santé – Services aux personnes – Nettoyage.....	p.27
Sciences appliquées (Chimie, Biologie, Pharmacie,...).....	p.27

II.III. Stages et alternance..... p.28

Industrie (Métiers de la Maintenance, de l'Electricité et de l'HVAC).....	p.28
Santé – Services aux personnes – Nettoyage.....	p.28
Sciences appliquées (Chimie, Biologie, Pharmacie,...).....	p.28

II.IV. Equipement, ressources p.29

Industrie (Métiers de la Maintenance, de l'Electricité et de l'HVAC).....	p.29
Horeca – Agroalimentaire.....	p.29
Sciences appliquées (Chimie, Biologie, Pharmacie,...).....	p.29

Recommandation générale à relayer concernant les Centres de Technologies Avancées..... P.30

II.V. Autres..... p.30

Agriculture – Espaces naturels et espaces verts – Soins aux animaux.....	p.30
Industrie (Métiers de la Maintenance, de l'Electricité et de l'HVAC).....	p.30
Horeca – Agroalimentaire.....	p.31

III. POINTS DE VIGILANCE, CENTRES D'INTERETS ET PROBLEMATIQUES SPECIFIQUES A EXPLORER

III.I. Points de vigilance et problématiques spécifiques à explorer..... p.32

III.II. Recommandations au SFMQ..... p.33

Agriculture – Espaces naturels et espaces verts – Soins aux animaux	p.33
Industrie (Métiers de la Maintenance, de l'Electricité et de l'HVAC).....	p.33
Construction.....	p.34
Santé – Services aux personnes – Nettoyage.....	p.34

Sciences appliquées (Chimie, Biologie, Pharmacie,...).....p.34

III.III. Synthèse des recommandations transversales.....p.35

IV. POLES DE SYNERGIE

Industrie (Métiers de la Maintenance, de l'Electricité et de l'HVAC).....p.36

Construction.....p.37

Santé – Services aux personnesp.38

Sciences appliquées.....p.39

Introduction

En avril 2014, les Parlements de la Région wallonne, de la Fédération Wallonie – Bruxelles et de la Commission communautaire française adoptaient le Décret portant assentiment à l'Accord de coopération du 20 mars 2014 relatif à la mise en œuvre des Bassins Enseignement qualifiant formation emploi (Bassins EFE).

Les Instances Bassins Enseignement qualifiant Formation Emploi ont été instaurées en février 2015, avec pour mission d'assurer un rôle d'interface et de concertation au niveau sous-régional entre les interlocuteurs sociaux, les acteurs locaux de l'enseignement qualifiant, de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'insertion. Elles ont aussi pour rôle d'apporter un appui au pilotage de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle en orientant l'offre d'enseignement et de formation en fonction des besoins du marché de l'emploi et de favoriser l'émergence de projets concrets, en synergie avec les acteurs concernés.

Au cours de l'année 2015, les diverses Instances ont réalisé un premier **rapport analytique et prospectif, reprenant une série de données et analyses** portant sur le contexte socio-économique du territoire, l'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle, les besoins économiques et sociaux et les ressources permettant l'évolution de l'offre ; ainsi qu'un **diagnostic et une série de pistes de travail et de recommandations, principalement en vue d'adapter l'offre de formation et d'enseignement aux besoins du marché de l'emploi, au niveau local : thématiques prioritaires.**

Celles-ci ont fait l'objet d'une diffusion aux acteurs locaux des champs de l'enseignement, de la formation et de l'emploi, au cours du 1er semestre 2016.

Afin de visibiliser et de faire connaître les travaux des Instances Bassins EFE, une publication commune a été également réalisée et diffusée aux acteurs politiques et administrations ; ainsi qu'aux membres des Instances et de leurs Chambres.

L'Accord de Coopération prévoit que les IBEFE réalisent un nouveau rapport analytique et prospectif chaque année. Pour 2016, le travail des Instances s'est centré sur l'actualisation de la seconde partie du rapport, relative au diagnostic et aux recommandations en matière notamment d'options à ouvrir dans l'enseignement secondaire et en matière de formation professionnelle, pour répondre aux besoins d'emploi du territoire.

Méthodologie utilisée pour le diagnostic 2016 au sein de l'Instance Bassin EFE de Namur

Les Instances Bassins Enseignement qualifiant Formation Emploi, avec l'appui de l'IWEPS et de l'IBSA (Instituts wallons et bruxellois de statistique et d'analyse), ont entamé des travaux en vue de déterminer une méthodologie commune pour l'élaboration des diagnostics et la détermination de thématiques ou pistes de travail prioritaires, sur base des premières démarches effectuées en 2015. Ce travail n'étant pas encore finalisé, chaque Instance a poursuivi ses travaux en 2016 sur base d'une méthodologie propre.

L'Instance Bassin EFE de Namur a pris la décision d'investiguer cette année, sur base d'une trame similaire, 6 secteurs/domaines d'activités :

- les trois secteurs/domaines traités en 2015 (actualisation) :
 - **Industrie (zoom sur les métiers de la Maintenance, de l'Electricité et de l'HVAC – « Heating, Ventilation and Air-Conditioning »)**
 - **Construction - Bois**
 - **Santé - Services aux personnes - Nettoyage**
- les deux autres secteurs/domaines priorités par l'IBEFE Namur en 2015 mais non encore traités :
 - **Agriculture- Espaces naturels et espaces verts – soins aux animaux**
 - **Horeca -Agroalimentaire**
- un sixième secteur/domaine qui a fait l'objet d'une demande d'études dans le cadre des travaux de l'Instance :
 - **Sciences appliquées (Chimie – Biologie – Pharmacie - ...).**

1. Elaboration d'un premier diagnostic

Pour chacun de ces secteurs/domaines d'activités, ont été réalisées les étapes suivantes :

- **Identification des métiers pour lesquels il existe des perspectives d'emploi sur le territoire du bassin de Namur**

Rassemblement, traitement et analyse de données dont :

- Les principales évolutions dans les secteurs et les effets de la transition numérique (prospective) : sur base des études menées par Le Forem – Métiers d'avenir (2013) et Effets de la transition numérique en termes d'activités métiers et compétences (2016),
- L'insertion au travail des jeunes demandeurs d'emploi wallons sortis de l'enseignement en 2015 (Le Forem – août 2016),
- Les fonctions critiques et métiers en pénurie 2015 et leur évolution entre 2013 et 2015), ainsi que les études qui préparent à une profession pour laquelle il existe une pénurie significative de main-d'œuvre pour l'année scolaire ou académique 2016-2017 : le Forem - juillet 2016,
- Les Métiers d'avenir – Le Forem, septembre 2013 : métiers dont les contenus évoluent et métiers dont les contenus évoluent, avec un potentiel de croissance d'emploi,
- Les opportunités d'emploi traitées par le Forem en 2015 pour la Direction régionale de Namur (Le Forem),
- Les résultats de l'enquête menée par le Forem en 2014-2015 (données 2013-2014) sur les difficultés de recrutement des agences agréées de travail intérimaire,
- Les données issues d'un groupe de travail organisé par la Chambre Enseignement de Namur en juin 2016, avec des experts locaux et sectoriels et qui avait pour objectif d'identifier les pénuries de main d'œuvre au niveau local,
- Les informations communiquées par divers experts consultés individuellement. Exemple : représentants de Manpower Namur, du Cluster Eco-construction, responsables de centres de formation, ...

- Les informations recueillies au sein de rencontres de travail organisées par l'Instance dans le cadre de ses travaux. Exemple : réunion préparatoire à la mise en place d'un pôle de synergie dans le secteur de la Santé et des Services aux personnes,
- Etc.
- **Analyse de l'offre d'enseignement et de formation proposée sur le territoire du Bassin de Namur et de sa fréquentation**

Des cartographies ont été réalisées afin de mieux visibiliser la répartition géographique des offres de formation et d'enseignement par secteur/domaine d'activités : offres de formation du Forem, de l'IFAPME, de l'Enseignement de Promotion sociale, des Centres d'Insertion Socio-Professionnelle, des CEFA, des Centres de Formation et d'Insertion Socio-Professionnelle adaptés, des établissements d'enseignement secondaire qualifiant, ainsi que les Centres de Technologies Avancées et Centres de Validation des Compétences.

Celles-ci ont été complétées par des tableaux reprenant, par type d'opérateur, la fréquentation des diverses offres de formation :

- Enseignement secondaire ordinaire du 3^{ème} degré (données au 15/01/2016),
 - Offre de formation de l'IFAPME (inscriptions 2014-2015),
 - Offre de formation du Forem (2015),
 - Offre de formation de l'Enseignement de Promotion sociale (inscriptions, au premier dixième – 2014-2015).
- **Prise en compte des travaux du Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)**
 - **Recensement des Centres de Compétence, Centres de Technologies Avancées, offres en matière de Validation des Compétences, Centres de formation sectoriels,...**

Remarque : En l'attente d'une nomenclature commune (cf. ROME V3) pour les intitulés domaines, sous-domaines d'activités et les intitulés d'options ; ainsi qu'en l'absence actuelle de classification commune des options au sein des domaines et sous-domaines, qui pourraient servir de référence pour l'ensemble des travaux des Instances, les données utilisées pour la réalisation du présent diagnostic ont été synthétisées et regroupées de manière arbitraire et de manière empirique dans les secteurs/domaines d'activités. Certains métiers peuvent être repris dans plusieurs secteurs/domaines (exemple : opérateurs de ligne de production des industries alimentaires).

2. Concertation des acteurs locaux

Les diagnostics réalisés par l'équipe de l'Instance Bassin EFE ont ensuite été soumis à concertation auprès de divers acteurs locaux et experts sectoriels :

- Secteur Santé - Services aux personnes – Nettoyage et Secteur Sciences appliquées (chimie, biologie, pharmacie, ...) : lors de la réunion de l'Instance Bassin EFE du 10 octobre, dont la composition avait été élargie à des experts pour l'occasion,
- Secteurs Horeca – Agroalimentaire, Construction et Industrie (métiers de la Maintenance, de l'Electricité et de l'HVCA) : lors des réunions des Comités d'accompagnement de la Chambre Enseignement de Namur des 27 et 28 octobre, dont la composition avait également été élargie,
- Secteur Agriculture – Espaces naturels et espaces verts – Soins aux animaux : procédure de consultation par mail.

Par ailleurs, une présentation des métiers prioritaires qui ressortent de ces travaux, ainsi que des propositions de recommandations en matière d'offre de formation et d'enseignement pour ces métiers a été effectuée lors de la réunion de la Chambre Enseignement de Namur le 10 novembre 2016, afin que celle-ci puisse tenir compte de ces éléments dans la détermination de la liste des options éligibles à l'octroi d'incitants pour l'année scolaire 2017-2018 pour le Bassin de Namur.

3. Thématiques communes et recommandation

Le présent document synthétise les thématiques (métiers et options) communes et pistes de travail et recommandations issues des travaux de l'Instance Bassin EFE de Namur. Il a été réalisé sur base d'une trame identique pour l'ensemble des Bassins.

Celle-ci est structurée de la manière suivante :

I. Thématiques communes :

- Liste des grappes métiers et/ou profils métiers
 - . métiers avec perspectives d'emploi sur le territoire du bassin de Namur
 - . métiers pour lesquels l'offre d'enseignement et/ou de formation est à renforcer et/ou à maintenir sur le territoire du bassin
- Liste des filières et options prioritaires

II. Pistes d'actions et recommandations

- Adaptation de l'offre de formation et d'enseignement
- Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles
- Stages et alternance
- Equipements, ressources

III. Points de vigilance, centres d'intérêt et problématiques spécifiques à explorer

- Points de vigilance et problématiques spécifiques à explorer
- Recommandations au SFMQ

IV. Pôles de synergie

Le présent document a été présenté aux membres de l'Instance et validé lors sa réunion du 12 décembre 2016.

L'ensemble du rapport de l'Instance Bassin EFE de Namur ; à savoir les diagnostics complets pour les 6 secteurs analysés et le présent document peuvent être téléchargés sur le site Internet de l'Instance, à l'adresse suivante : www.bassinefe-namur.be

I. Thématiques communes

I.I. Liste des grappes métiers et/ou profils métiers

I.I.I. Métiers avec perspectives d'emploi sur le territoire du bassin de Namur

1. Agriculture – Espaces naturels et espaces verts – Soins aux animaux

Le diagnostic mené pour ce secteur par l'Instance Bassin EFE de Namur n'a pas permis d'identifier des besoins spécifiques non couverts en matière d'emploi sur le territoire du bassin de Namur. Les métiers pour lesquels le nombre d'opportunités d'emploi gérées par le Forem Namur en 2015 sont les plus élevés sont les métiers de **jardinier/jardinier d'espaces verts et d'ouvrier saisonnier agricole ou horticole**

Les études prospectives menées par le Forem mettent en évidence des possibilités de développement d'emplois dans le domaine du **maraîchage**, notamment en relocalisant la production maraîchère, suite au regain d'intérêt des consommateurs pour les produits frais, locaux, bios et au développement des circuits courts.

2. Industrie (Métiers de la Maintenance, de l'Electricité et de l'HVAC – « Heating, Ventilation and Air-Conditioning »)

Métiers de l'électricité et de l'HVAC

- Electricien lignes et réseaux
- Installateur électricien résidentiel
- Installateur en systèmes de sécurité
- Monteur/technicien en climatisation (air conditionné)
- Monteur/installateur en sanitaire et chauffage (sanitariste et chauffagiste)
- Monteur frigoriste
- Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage
- Technicien frigoriste

Métiers de la maintenance industrielle et tertiaire

- Ascensoriste/Agent de maintenance d'ascenseurs
- Electricien de maintenance/électricien automatique

- Installateur électricien industriel
- Installateur électricien tertiaire
- Mécanicien de maintenance/mécanicien automatique
- Maintienicien en mécanique et en électronique en aéronautique
- Polymaintenicien (Electromécanicien de maintenance industrielle)
- Responsable de maintenance industrielle
- Tableautier (câbleur de tableau)
- Technicien automatique
- Technicien d'installation de maintenance industrielle
- Technicien d'installations de matériels de télécommunication
- Technicien de maintenance en électronique

Métiers de la production et de 1ère maintenance

- Agent d'usinage des métaux (Opérateur sur machines d'usage des métaux)
- Agent de découpage des métaux
- Cadre technique de production/responsable de production
- Cadre technique de contrôle qualité
- Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire
- Dessinateur en mécanique
- Dessinateur-projeteur en électricité et en électronique
- Opérateur/conducteur sur appareils de transformation, production physique/chimique (automatisés)
- Opérateur de production en industrie agro-alimentaire
- Opérateur sur machines de formage des matières plastiques et du caoutchouc/plasturgiste
- Pilote d'installation des industries chimiques et de production d'énergie
- Pilote des Industries alimentaires
- Technicien de contrôle-essai-qualité en électricité et électronique
- Technicien de fabrication/production des industries de process (industries agro-alimentaires, biopharmaceutiques, pasturgiques, chimie industrielle, etc.)
- Technicien en système d'usinage (métal) (Opérateur-régleur sur machines-outils)

Métiers de l'entretien et la maintenance de véhicules

- Electronicien automobile
- Mécanicien agricole et travaux techniques
- Mécanicien d'engins de levage et de manutention
- Mécanicien d'entretien de voitures particulières et véhicules utilitaires légers
- Mécanicien en génie civil
- Mécanicien en motocycles, matériels d'entretien et de loisirs
- Mécanicien polyvalent
- Mécanicien poids lourds
- Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (MDA)
- Technicien de maintenance et de diagnostic poids lourds (MDT)

Métiers de la formation initiale et continuée en lien avec ces domaines (électricité, électronique,...)

- Enseignant dans l'enseignement technique (secondaire inférieur et supérieur)
- Formateur

3. Construction

- Carreleur
- Chef de chantier, chef d'équipe de la construction
- Conducteur d'engins de chantier (terrassment, construction et entretien de la chaussée)
- Conducteur de travaux
- Couvreur
- Dessinateur en construction
- Electricien du bâtiment et des travaux publics/installateur électricien, électricien lignes et réseaux, installateur en systèmes de sécurité (voir secteur industrie)
- Etancheur
- Installateur, technicien, monteur en sanitaire, chauffage, climatisation, technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage
- Menuisier
- Monteur de cuisines, cloisons, faux-plafonds
- Monteur en structures bois
- Monteur d'éléments préfabriqués pour le bâti en bois (structure portante, menuiseries intérieures et extérieures, charpentes, parquets,...)
- Ouvrier des travaux publics (voiriste, paveur)
- Plafonneur
- Poseur de châssis
- Technicien de fabrication bois et matériaux associés
- Technicien des industries du bois (voir secteur industrie)
- Technicien en installation domotique (voir secteur industrie)

Par ailleurs, le cluster éco-construction du bassin a identifié des besoins potentiels pour les métiers suivants :

- Conducteur de travaux éco construction
- Ouvrier polyvalent gros œuvre en éco construction
- Spécialiste en étanchéité
- Spécialiste en pose d'isolants éco

4. Horeca – Agroalimentaire

- Boucher-charcutier
- Boulanger-pâtissier
- Commis de cuisine
- Commis de salle/serveur en restauration
- Conducteur de ligne de production agroalimentaire
- Cuisinier/Chef de cuisine
- Cuisinier de collectivité/Chef de cuisine de collectivité

- Découpeur/désosseur/pareur
- Réceptionniste d'établissements hôtelier, de centres d'hébergement
- Responsable d'équipe en chaînes de restauration
- Vendeurs en boucherie

5. Santé – Services aux personnes – Nettoyage

- Agent administratif/secrétaire médical
- Aide-ménager
- Aide familial
- Aide-logistique en collectivité
- Aide-soignant
- Animateur socio-culturel (maison de repos)
- Assistant social
- Garde à domicile
- Garde d'enfants malades
- Infirmier spécialisé
- Infirmier
- Puériculteur/Accueillant d'enfants

6. Sciences appliquées (Chimie, Biologie, Pharmacie,...)

- Opérateur de fabrication alimentaire
- Opérateur/conducteur sur appareils de transformation, production, physique/chimique (automatisés)
- Pilote d'installation/Opérateur machine

7. Autres

- Métiers du secteur de la logistique : Préparateur de commande, Réceptionniste en logistique, Opérateur de stock, Conducteur de chariot élévateur, Préparateur d'expédition en logistique, Magasinier.

I.I.II. Métiers pour lesquels l'offre d'enseignement et/ou de formation est à renforcer sur le territoire du Bassin

1. Agriculture – Espaces naturels et espaces verts – Soins aux animaux

- Maraîcher
- Mécanicien d'engins agricoles

2. Industrie (Métiers de la Maintenance, de l'Electricité et de l'HVAC)

Métiers de l'électricité et de l'HVAC

- Electricien lignes et réseaux
- Installateur en systèmes de sécurité
- Monteur/technicien en climatisation (air conditionné)
- Monteur/installateur en sanitaire et chauffage
- Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage
- Technicien frigoriste

Métiers de la maintenance industrielle et tertiaire

- Ascensoriste/agent de maintenance d'ascenseurs
- Electricien de maintenance/électricien automaticien
- Installateur électricien industriel
- Installateur électricien tertiaire
- Mécanicien automaticien/de maintenance
- Polymaintenicien (Electromécanicien de maintenance industrielle)
- Tableautier (câbleur de tableaux)
- Technicien automaticien
- Technicien d'installation et de maintenance industrielle
- Technicien d'installations de matériels de télécommunication
- Technicien de maintenance en électronique
- Technicien de production des industries de process

Métiers de la production et de 1ère maintenance

- Agent d'usinage des métaux (Opérateur sur machines d'usage des métaux)
- Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire
- Dessinateur en mécanique
- Dessinateur-projeteur en électricité et électronique
- Conducteur sur appareils de transformation, production physique/chimique (automatisés)
- Pilote d'installation des industries chimiques et de production d'énergie
- Pilote des Industries alimentaires
- Technicien de fabrication/production des industries de process (industries agro-alimentaires, biopharmaceutiques, pasturgiques, chimie industrielle, etc.)
- Technicien de contrôle-essai-qualité en électricité et électronique
- Technicien en système d'usinage (métal) (Opérateur-régleur sur machines-outils)
- Technicien plasturgiste

Métiers de l'entretien et la maintenance de véhicules

- Electronicien automobile
- Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (MDA)
- Technicien de maintenance et de diagnostic poids lourds (MDT)

3. Construction

- Chef de chantier, chef d'équipe de la construction
- Conducteur d'engins de chantier (terrassement, construction et entretien de la chaussée)
- Conducteur de travaux
- Couvreur
- Dessinateur en construction
- Electricien du bâtiment et des travaux publics/installateur électricien, électricien lignes et réseaux, installateur en systèmes de sécurité (voir secteur industrie)
- Etancheur
- Installateur, technicien, monteur en sanitaire, chauffage, climatisation, technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage
- Menuisier PVC-Alu
- Monteur de cuisines, cloisons, faux-plafonds
- Monteur en structures bois
- Monteur d'éléments préfabriqués pour le bâti en bois (structure portante, menuiseries intérieures et extérieures, charpentes, parquets,...)
- Ouvrier des travaux publics (voiriste, paveur)
- Poseur de châssis
- Technicien de fabrication bois et matériaux associés
- Technicien des industries du bois
- Technicien en installation domotique

Nouveaux métiers (éco-construction)

- Conducteur de travaux éco construction
- Ouvrier polyvalent gros œuvre en éco construction
- Spécialiste en étanchéité
- Spécialiste en pose d'isolants éco

4. Horeca – Agroalimentaire

- Boucher-charcutier
- Conducteur de ligne de production agroalimentaire (voir secteur industrie)

5. Santé – Services aux personnes – Nettoyage

- Aide-ménager
- Aide familial
- Aide-soignant

6. Sciences appliquées (Chimie, Biologie, Pharmacie, ...)

- Technicien de production des industries de process, technicien de production biopharmaceutique
- Technicien de laboratoire de recherche des industries de process, expert en recherche chimique

7. Autres

- Secteur du transport : conducteur poids lourds
- Métiers du secteur de la logistique : Préparateur de commande, Réceptionniste en logistique, Opérateur de stock, Conducteur de chariot élévateur, Préparateur d'expédition en logistique, Magasinier.

I.II. Liste des Filières et options prioritaires

1. Agriculture – Espaces naturels et espaces verts – Soins aux animaux

Le diagnostic n'a pas permis d'identifier des besoins non couverts en matière d'offre d'enseignement pour ce secteur. Celle-ci est diversifiée et bien répartie sur le territoire. De plus, les deux établissements d'enseignement secondaire spécialisés dans le secteur, situés à Ciney et à Gembloux, signalent que le nombre d'élèves fréquentant actuellement les diverses options proposées est nettement inférieur à leur capacité d'accueil maximale.

L'offre en matière de formation professionnelle pourrait quant à elle être renforcée ; par exemple par une **offre supplémentaire dans le domaine du maraîchage (à investiguer plus avant) et/ou dans le domaine de la mécanique agricole (à investiguer également, étant donné que ce type de formation est coûteuse en infrastructures et matériel).**

2. Industrie (Métiers de la Maintenance, de l'Electricité et de l'HVAC)

Compte tenu des perspectives d'emploi dans les métiers de la maintenance, de l'électricité et de l'HVAC, du fait que bon nombre de ces métiers sont transversaux à plusieurs secteurs d'activités et que l'offre d'enseignement et de formation professionnelle à ces métiers n'est globalement pas très abondante sur le territoire du bassin, l'Instance Bassin EFE de Namur recommande de soutenir/maintenir l'ensemble de l'offre actuelle.

L'Instance bassin EFE de Namur recommande également que soient finalisés et implémentés le plus rapidement possible les nouveaux profils SFMQ liés aux métiers :

- **De l'électricité et de l'HVAC :** Installateur-électricien (résidentiel, industriel, tertiaire), Technicien en installations électriques, Technicien en installations de sécurité, Monteur-chauffagiste, Technicien en chauffage (maintenance des installations de chauffage), Monteur-frigoriste, Technicien-frigoriste (+ installateur ventiliste)
- **De la maintenance industrielle et tertiaire :** Electricien de maintenance industrielle, Mécanicien de maintenance industrielle, Electromécanicien de maintenance industrielle, Technicien de maintenance (profil de polytechnicien), Agent de maintenance tertiaire, Electricien de maintenance tertiaire, Technicien de maintenance tertiaire.
- **De la mécanique automobile :** Mécanicien d'entretien automobile, Mécanicien polyvalent automobile, Technicien en maintenance et diagnostic automobile (TMDA).
- **De la production des denrées alimentaires :** Opérateur de production de l'industrie alimentaire (OPIA), Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire (CLPIA), Pilote des installations en industrie alimentaire (PIIA), Opérateur recettes en industrie alimentaire (ORIA).
- **De la mécanique poids lourds et divers :** Mécanicien d'entretien de véhicules utilitaires et poids lourds, Mécanicien polyvalent de véhicules utilitaires et poids lourds, Technicien en maintenance et diagnostic automobile (TMDA) de transport de marchandises et personnes, Technicien d'engins de génie civil, Technicien de machines agricoles et horticoles professionnelles, Technicien de chariots élévateurs et chargeurs télescopiques.

En ce qui concerne l'enseignement qualifiant, de manière plus spécifique, l'Instance souhaite attirer l'attention sur les options suivantes :

Métiers de l'électricité et de l'HVAC

- Electricien automatique (TQ – PE/Alt49) : à soutenir/maintenir
- Electricien installateur en résidentiel (TQ – PE/Alt49) : à soutenir/maintenir
- Electricien installateur industriel (TQ – PE/Alt49) : à créer
- 7^{ème} Installateur en chauffage central (P – PE/Alt49) : à renforcer/créer
- 7^{ème} Installateur en sanitaire (P – PE/Alt49) : à créer
- Technicien en équipements thermiques (TQ – PE/Alt49) : à renforcer/créer
- Technicien du froid (TQ – PE/Alt49) : à créer
- 7^{ème} Technicien en climatisation et conditionnement d'air (TQ – PE/Alt49) : à renforcer/créer

L'option **d'Electricien automatique** est une option qui permet une réelle insertion sur le marché de l'emploi. Elle donne accès au CESS et répond aux besoins des entreprises qui recherchent notamment des électromécaniciens. L'Instance souhaite tout particulièrement soutenir l'offre actuelle.

En ce qui concerne le métier de chauffagiste, l'offre de formation proposée actuellement sur le territoire dans le cadre de l'enseignement est peu importante. L'Instance recommande, une fois le nouveau profil de **Technicien en chauffage** finalisé par le SFMQ, de développer une offre en la matière sur le territoire du bassin de Namur.

Enfin, en ce qui concerne les filières de l'HVAC, il est recommandé de maintenir et de renforcer l'offre de formation et d'enseignement sur le territoire du bassin. Lorsque le profil du SFMQ pour le métier de Technicien-frigoriste sera finalisé, l'Instance recommande d'ouvrir des options/formations en la matière.

En matière de formation professionnelle, dans le domaine de l'électricité, ce sont surtout les formations autres que celles en électricité résidentielle qui sont à développer sur le territoire : électricité industrielle, installations en systèmes de sécurité (alarme, etc.), électricité lignes et réseaux, tableautier et profil de monteur-câbleur.

Dans le domaine du chauffage, l'offre de formation professionnelle présente sur le territoire du bassin de Namur concerne uniquement les profils de monteuses et installateurs. Suggestion est faite d'amplifier l'offre existante, notamment en proposant des formations plus pointues conduisant au profil de Technicien en chauffage.

Enfin, dans le domaine de l'HVCA, l'offre de formation étant très limitée sur le territoire, il est recommandé d'amplifier celle-ci.

Métiers de la maintenance industrielle et tertiaire

- Technicien en électronique (TQ-PE/Alt49) : à renforcer/créer

Etant donné qu'il y a une forte demande du marché de l'emploi pour les profils **d'électromécanicien** et qu'un nouveau profil SFMQ doit sortir prochainement pour ce métier, l'Instance Bassin EFE de Namur recommande que les acteurs de l'enseignement s'en saisissent dès que possible afin de les traduire dans leur offre de formation locale.

En ce qui concerne l'offre de formation professionnelle, il est proposé de renforcer les offres dans les métiers de la maintenance sur le territoire du Bassin de Namur ; tout en veillant à adapter leur contenu aux nouveaux profils en préparation au sein du SFMQ. Des actions de promotion et de remise à niveau des compétences des candidats sont à mettre en place afin de soutenir ces formations.

Métiers de la production et de 1ère maintenance

- Technicien plasturgiste (TQ – PE/Alt49) : à renforcer/créer
- Technicien en usinage (TQ – PE/Alt49) : à renforcer/créer
- Technicien des industries alimentaires (TQ – PE/Alt49) : à soutenir/maintenir
- Technicien des industries du bois (TQ – PE/Alt49) : à soutenir/maintenir
- Conducteur de ligne de production agro-alimentaire/du bois (option bientôt disponible) : à créer
- 7^{ème} Technicien en maintenance des systèmes automatisés industriels (TQ-PE/Alt49) : à créer
- 7^{ème} Dessinateur en DAO (TQ-PE/Alt49) : à créer.

L'offre d'enseignement pour les métiers de la production et de la 1^{ère} maintenance est peu développée sur le territoire du bassin de Namur et concerne peu d'élèves. Il est recommandé de développer celle-ci ; d'autant plus que certains secteurs, et en particulier celui de l'industrie alimentaire, proposent des perspectives d'emploi intéressantes sur le territoire.

Le secteur alimentaire - IFP signale un besoin croissant de conducteurs de lignes de production. **L'IBEFE Namur propose plus particulièrement pour ce secteur de soutenir les options et formations au métier de technicien des industries alimentaire et de créer une offre de formation professionnelle et/ou d'enseignement pour le métier de conducteur de ligne de production**

Il en est de même en ce qui concerne la formation professionnelle, mais en tenant compte de l'offre proposée par les deux Centres de compétence situés sur les bassins limitrophes : Technocampus et Technifutur.

Métiers de l'entretien et la maintenance de véhicules

- Complément en mécanique agricole et/ou horticole (P – PE) : à soutenir/maintenir
- Compléments en systèmes électroniques de l'automobile : à créer
- 7^{ème} Mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques (P – PE/Alt49) : à soutenir/maintenir
- 7^{ème} Technicien en maintenance et diagnostic automobile (TQ-PE/Alt49) : à renforcer/créer

L'Instance Bassin EFE de Namur estime qu'il serait intéressant mener une réflexion plus approfondie sur le besoin de création d'une offre de formation professionnelle supplémentaire pour le métier **de mécanicien agricole** et pour le métier de **mécanicien poids lourds** sur son territoire.

Autres

Lors des travaux de l'Instance Bassin EFE de Namur, a également été mis en évidence le fait qu'il existe un réel besoin sur le marché de l'emploi de personnes formées dans le domaine de l'**usinage**. Une seule formation de technicien en usinage est organisée sur le territoire. Celle-ci ne répond pas à l'ensemble des besoins, tant au niveau quantitatif, que qualitatif (niveau de qualification élevé). **L'Instance recommande donc le développement de formations dans le domaine : au niveau de l'enseignement et/ou de la formation professionnelle.**

3. Construction

Même si le secteur de la construction a connu ces dernières années d'importantes pertes d'emploi et est soumis au dumping social, il reste un important pourvoyeur d'emplois dans le bassin namurois et de nombreux métiers du secteur ont été identifiés par le Forem comme étant en pénurie en 2015. **C'est pourquoi, l'Instance Bassin EFE recommande de soutenir l'offre d'enseignement existante pour les métiers pour lesquels les perspectives d'emploi sont les plus importantes ou les métiers qui sont amenés à se développer, repris dans la rubrique I.I.I. ci-avant.**

L'instance recommande de veiller à maintenir des options (options qui tendent à disparaître dans l'enseignement qualifiant de notre bassin) et des filières pour les métiers de carreleur et de plafonneur pour lesquels nous disposons d'un savoir-faire belge (savoir-faire meilleur - selon les experts - que dans d'autres pays).

Elle recommande aussi de permettre aux jeunes et aux demandeurs d'emploi souhaitant s'insérer sur le marché de l'emploi dans le secteur de la construction d'acquérir un maximum de qualifications et de poursuivre leur formation au-delà des formations de base. Elle soutient donc, dans le cadre de l'enseignement, la création/le maintien de 7^{ème} années, en plein exercice ou en alternance et recommande une diversification de l'offre (ex. spécialisation en étanchéité, en conduite d'engins de chantier, ...).

L'Instance soutient également le développement/renforcement de l'offre d'enseignement pour les options suivantes :

- Couvreur-étancheur (P-PE/alt49)
- Dessinateur en construction (TQ – PE/Alt49)
- Monteur en sanitaire et chauffage (P-PE/Alt49)
- Technicien des industries du bois (TQ-PE/Alt49)
- Technicien en construction et travaux publics (TQ-PE/Alt)
- Technicien en équipements thermiques (TQ – PE/Alt)
- 7^{ème} Charpentier (P-PE/Alt49)
- 7^{ème} Dessinateur DAO en construction (TQ – PE/Alt49)
- 7^{ème} Etancheur (P-PE/Alt49)
- 7^{ème} Installateur en chauffage central (P-PE/Alt49)
- 7^{ème} Installateur en sanitaire (7^{ème} P-PE/Alt49)
- 7^{ème} Menuisier en PVC-Alu (TQ-PE/Alt49)
- 7^{ème} Technicien des constructions en bois (TQ-PE/Alt49)
- 7^{ème} Technicien en encadrement de chantier (TQ-PE/Alt49)

A noter que si de nouvelles options ont effectivement vu le jour en 2015-2016, leur ouverture n'a malheureusement pas toujours pu être maintenue, faute d'inscriptions suffisantes (7^{ème} Menuisier en PVC-Alu).

Options à soutenir quand elles apparaîtront au catalogue et/ou formation professionnelle à développer :

- Technicien de fabrication bois et matériaux associés
- Installateur ventiliste (transversal construction industrie)
- Technicien en installation domotique (transversal construction industrie)

En ce qui concerne la formation professionnelle, l'Instance Bassin EFE recommande de diversifier également l'offre de formation dans le domaine du Bois, en lien avec les nouveaux profils SFMQ et les évolutions dans les métiers.

4. Horeca – Agroalimentaire

Il existe un besoin important d'emploi **pour les métiers de l'Horeca** au niveau du territoire du Bassin de Namur (voir liste des métiers ci-avant). Le secteur connaît également un turn over important, surtout pour les métiers les moins qualifiés. Il n'y a pas toutefois de pénurie de main d'œuvre en raison du fait que le nombre de personnes formées, tant au sein des établissements d'enseignement secondaire, que des centres de formation professionnelle, est élevé. L'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle pour les métiers de l'Horeca sur le territoire du Bassin de Namur est nombreuse, diversifiée et bien répartie géographiquement. **Aucun besoin de créer de nouvelles offres n'a dès lors été identifié.**

Il est cependant important de maintenir/soutenir l'ensemble de l'offre de formation et d'enseignement actuelle sur le territoire du bassin de Namur pour les métiers avec perspectives d'emploi repris ci-dessus.

L'offre d'enseignement et de formation dans le secteur agroalimentaire est quant à elle nettement moins développée.

Pour les métiers de boulanger-pâtissier et celui de boucher-charcutier, des besoins de main d'œuvre qualifiée ont été identifiés sur le territoire du bassin de Namur. Même si l'offre de formation à ces métiers est peu nombreuse et essentiellement centrée sur Namur en ce qui concerne l'enseignement, **les acteurs locaux et l'Instance Bassin EFE de Namur ne recommandent pas d'accroître l'offre d'enseignement et de formation pour ces métiers (excepté en ce qui concerne la 7^{ème} Patron Boucher-Charcutier-Traiteur qui n'existe pas encore sur le territoire du Bassin).** En effet, le principal problème rencontré pour ces métiers est le manque de candidats. Plusieurs raisons sont évoquées pour justifier celui-ci : conditions de travail difficiles (notamment en raison des horaires) pour les boulangers-pâtisseries et nécessité de disposer d'un permis de conduire et d'un véhicule, mauvaise image et méconnaissance des métiers, ... Les capacités d'accueil des offres d'enseignement et de formation ne sont pas remplies. Il y a encore des places disponibles. De plus, les coûts et contraintes (ex. respect des normes sanitaires, ...) liés à l'ouverture de nouvelles infrastructures sont très importants.

Un besoin d'emploi a également été identifié pour le métier de Conducteur de ligne. Aucune offre de formation ou d'enseignement menant à ce métier n'existe actuellement sur le territoire du Bassin de Namur.

Dans l'enseignement, une attention particulière est donc à porter sur les options/formations suivantes à créer :

- 7^{ème} Patron Boucher-Charcutier-Traiteur (P – PE/Alt49) : création
- Conducteur de ligne de production agroalimentaire : création (voir secteur Industrie)

et sur les options suivantes à maintenir :

- Boucher-charcutier (P – PE/Alt49) : maintien
- Boulanger-Pâtissier (P-PE/alt49) : maintien
- 7^{ème} Patron Boulanger-Pâtissier-Chocolatier (P – PE/Alt49) : maintien

L'offre existante sur le territoire du bassin de Namur dans le domaine Agro-Alimentaire en matière de formation professionnelle est également à maintenir. Suggestion est faite d'envisager la création d'une offre de formation menant au métier de Conducteur de ligne de production agroalimentaire.

5. Santé – Services aux personnes – Nettoyage

De manière générale, l'Instance Bassin ne recommande pas de créer de nouvelles offres d'enseignement dans le secteur de la santé et des services aux personnes car celles-ci sont abondantes. Elle souhaite cependant que l'ensemble des offres actuelles soient maintenues car il y a des perspectives d'emploi pour la plupart des métiers du secteur.

Etant donné les opportunités d'emploi, l'Instance soutient l'offre de formation professionnelle existante également et encourage même la mise en place de nouvelles formations pour les métiers suivants :

- Aide-ménager
- Aide familial
- Aide-soignant

L'Instance Bassin EFE de Namur recommande l'ouverture de nouvelles offres de formation professionnelle dans le cadre de l'enseignement de promotion sociale pour le métier d'aide familial pour répondre aux besoins actuels et à venir. Les acteurs de terrain ont en effet fait le constat que les personnes qui sortent des formations professionnelles ont davantage de maturité que celles qui sortent de l'enseignement, ont moins de crainte à se lancer dans le métier et sont réellement motivées à aller travailler dans le métier qu'elles ont choisi.

L'Instance recommande en particulier de créer une nouvelle offre de formation professionnelle d'aide familial dans le sud de la province (Gedinne et communes avoisinantes), étant donné le manque de formations dans cette partie de la province de Namur, mais aussi les opportunités d'emplois qui existent dans le secteur des soins de santé.

Dans le cadre de l'enseignement, l'Instance propose de ne pas soutenir l'option « Techniques sociales ». Elle estime en effet qu'il vaudrait mieux orienter les élèves soit vers le cursus « Agent d'éducation », qui forme à un métier, soit vers le cursus « Sciences sociales et éducatives », qui

permettent de mieux armer les élèves qui souhaitent poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur.

Etant donné qu'on ne sait pas encore ce qu'il va advenir du **brevet infirmier de l'enseignement de plein exercice**, ni des débouchés qu'il permettra encore, **l'Instance se pose des questions quant à la pertinence de continuer à former des personnes via cette filière**. Ce point est à surveiller dans le cadre du travail de veille mis en place par rapport au secteur de la santé et des services aux personnes.

6. Sciences appliquées (Chimie, Biologie, Pharmacie, ...)

L'Instance Bassin EFE souhaite soutenir les offres actuelles au sein de l'enseignement, car il y a des perspectives d'emploi dans les métiers concernés.

L'Instance recommande également la création d'une nouvelle option en :

- Biochimie (7^{ème} TQ).

En effet, les entreprises du secteur demandent des niveaux de qualification de plus en plus élevés et sont intéressées par le profil de technicien en biochimie.

Aucune formation professionnelle en lien avec la chimie, pharmacie ou biologie n'est actuellement organisée dans le bassin namurois. Etant donné qu'il s'agit d'un secteur amené à se développer, qu'il existe des niches d'emplois dans les bassins proches du nôtre et que les entreprises rencontrent parfois des difficultés à trouver des profils scientifiques, il est intéressant de rendre possible une reconversion professionnelle vers ce secteur d'activité et donc de **mettre en place des formations dans le domaine des sciences appliquées pour les demandeurs d'emploi du bassin**. Un travail d'enquête sur les besoins du marché de l'emploi du bassin namurois est actuellement en cours pour déterminer le type de formation qui pourrait être pertinent à mettre en place.

7. Autres

- **Conducteur poids lourds (P-PE/Alt49) : à maintenir/renforcer**

II. Pistes d'actions et recommandations

II.I. Adaptation de l'offre de formation et d'enseignement

Agriculture – Espaces naturels et espaces verts – Soins aux animaux

- Dans la formation en horticulture, veiller à inclure un module de formation en aménagements extérieurs (ex. terrasse en pavés autobloquants, en bois, en dalles, ...), afin de répondre aux besoins sur le marché de l'emploi.

Construction

- Faire évoluer l'offre de formation et d'enseignement dans le secteur de la menuiserie vers les nouveaux profils métiers recherchés dans le secteur (cf. recommandation au SFMQ).
- Intégrer du contenu sur les matériaux et techniques « ECO » dans les différentes options et filières.

Dans les options et filières nécessitant l'usage de matériaux, veiller à intégrer les matériaux « ECO » et locaux et sensibiliser les apprenants aux compléments de formation à acquérir pour les techniques de mise en œuvre de ces matériaux.

- Stimuler les échanges et collaborations entre écoles, organismes de formation professionnelle et acteurs de l'éco-construction, de la construction durable et de la performance énergétique (Centre de Compétence Greenwal, entreprises et notamment les membres du cluster Eco-Construction, CISP ayant une expertise dans le domaine, fabricants,...
- Pour les jeunes qui ne sont pas en mesure de suivre des formations plus qualifiées/plus techniques, l'Instance Bassin EFE recommande de mener une réflexion en vue d'envisager la création d'options et de filières en alternance leur permettant d'acquérir des compétences complémentaires intéressant les employeurs du bassin. Exemple : pose d'isolants naturels pour le maçon, pose d'enduits naturels pour le cimentier-façadier, etc. En parallèle, veiller à informer les publics potentiels sur ces nouvelles possibilités d'acquérir des qualifications et compétences complémentaires aux formations de base.

Horeca – Agroalimentaire

- L'Instance met en évidence la nécessité d'harmoniser les cursus de formation/enseignement pour les métiers du secteur de l'Horeca, et en particulier celui de restaurateur (exemple : en

ce qui concerne le contenu et les modalités d'organisation des cours liés à la gestion, les modalités d'organisation de la formation en entreprise et les cours de langue).

- En particulier, l'Instance recommande de revoir de manière spécifique le contenu et les modalités d'organisation des cours de langues dans les cadre des filières de formation et d'enseignement menant aux métiers de l'Horeca (notamment dans le cadre de l'Enseignement de Promotion sociale). Les cours de langues devraient être orientés métiers, ne pas bloquer les parcours des apprenants/élèves (non éliminatoires) et ne devraient être prévus que lorsqu'ils sont nécessaires à la pratique du métier (ex. métiers de salle et non de cuisine). Il est également recommandé que les jeunes soient mieux préparés à l'apprentissage des langues et que cet apprentissage commence plus tôt (enseignement primaire, voire maternel) et de manière plus intensive.
- Enfin, il serait utile d'investiguer plus avant les perspectives d'emploi pour les métiers du « housekeeping » sur le territoire du Bassin de Namur et, si besoin, développer une offre d'enseignement ou de formation dans le domaine.

Santé – Services aux personnes – Nettoyage

- Il faudrait analyser plus avant les besoins sur le marché de l'emploi pour examiner s'il y a lieu de mettre en place de nouvelles formations dans les domaines suivants : secouriste, ambulancier, gestionnaire de données, chauffeur à vocation sociale, ouvrier polyvalent, etc.
- Dans le cadre de la formation d'aide-ménager, il est important de veiller à ce que les personnes soient mobiles, car c'est une condition nécessaire pour trouver un emploi. L'Instance recommande de développer les possibilités pour les personnes de se former au permis de conduire.
- Par ailleurs, avec l'apparition du métier d'aide-ménager social au sein des services d'aide et de soins aux personnes âgées, il faudrait veiller à intégrer quelques aspects liés au travail social au sein de la formation d'aide-ménager.

Sciences appliquées (Chimie, Biologie, Pharmacie,...)

- Etant donné qu'il n'y a pas d'offre d'enseignement dans le sud de la Province de Namur, il pourrait être intéressant d'en développer une dans le secteur de la chimie, tout en veillant toutefois à l'offre existante dans les bassins limitrophes et à la question de la mobilité, qui est un réel problème. Suggestion est faite d'analyser la question plus en profondeur.

II.II. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles

Industrie (Métiers de la Maintenance, de l'Electricité et de l'HVAC)

- Des actions de promotion et de découverte des métiers de la maintenance industrielle, de l'HVAC (dont le frigoriste), de l'usinage, ... sont à mettre en place en collaboration avec tous les acteurs concernés, dont les secteurs ; notamment afin d'inciter les candidats à s'inscrire dans les formations et options proposées dans le domaine. Celles-ci devraient être adaptées aux divers publics cibles (apprenants, élèves,...) et mettre en évidence les débouchés des divers métiers en termes d'emploi.

Construction

- L'Instance Bassin EFE recommande de mener des actions de valorisation de la filière bois, des métiers du bois (cf. actions entamées dans le cadre des travaux de la Chambre Enseignement de Namur).

Exemple : Pour les élèves en option « bois » au 2^{ème} degré, mette en place des animations permettant une exploration des métiers du bois qui relèvent de la construction et de l'industrie.

- Mener des actions de sensibilisation des élèves de l'enseignement qualifiant et des demandeurs d'emploi aux évolutions des métiers du secteur de la construction, liées aux aspects « ECO ».
- Créer et diffuser (élèves, parents, demandeurs d'emploi, accompagnateurs, conseillers, conseillers en orientation) des supports d'information avec des arborescences des parcours de formation et d'enseignement par métier ou grappe métier.

Horeca – Agroalimentaire

- Le métier de boulanger-pâtissier manque de candidats. Suggestion est faite de mettre en œuvre une action de promotion de la possibilité de reprise d'études pour le métier de boulanger-pâtissier auprès des demandeurs d'emploi ; tout en veillant à bien informer ceux-ci sur la réalité et les contraintes du métier.
- Le métier de boucher-charcutier a fortement évolué ces dernières années, comporte des activités multiples et fait l'objet d'une image négative. Il est indispensable de mener des actions de revalorisation et de promotion de celui-ci. Suggestion est faite notamment de réaliser une capsule vidéo montrant les diverses facettes du métier de boucher-charcutier-traiteur et les évolutions de celui-ci et les divers débouchés possibles.

- L'Instance recommande également de développer des actions telles que des « modules d'orientation métiers » en vue de faire découvrir les réalités et contraintes des métiers des secteurs Horeca et Agroalimentaire ; et en particulier des métiers de boucher-charcutier et boulanger-pâtissier, à destination de divers publics et en particulier des jeunes (avant entrée en formation ou choix d'option).

Santé – Services aux personnes – Nettoyage

- Le métier d'aide familial souffre d'une image relativement négative. De nombreuses personnes confondent encore les métiers d'aide-ménager, d'aide-ménager social et d'aide familial ou encore ne savent pas toujours très bien de quoi on parle quand on évoque le métier d'aide familial. Le nombre d'élèves qui s'engagent dans la filière a tendance à diminuer dans l'enseignement. Il faudrait ainsi valoriser le métier d'aide familial auprès du public et plus particulièrement auprès des jeunes. Il faudrait également clarifier le contenu des métiers d'aide-ménager, d'aide-ménager social et d'aide familial qui portent parfois à confusion.
- Etant donné que des employeurs recherchent régulièrement des infirmiers sur le marché de l'emploi, il est important de veiller à ce que suffisamment de personnes soient formées pour répondre à la demande. Suggestion est donc faite de poursuivre les démarches de promotion du métier auprès des candidats potentiels.
- Parmi les coiffeurs diplômés, certains ne peuvent se lancer comme indépendant, car ils ne maîtrisent pas toutes les compétences en lien avec la gestion. L'Instance propose de sensibiliser les établissements scolaires à l'importance de veiller à informer les élèves de l'importance de poursuivre leur cursus scolaire jusqu'à la fin et de suivre une septième année « patron coiffeur » s'ils souhaitent s'installer à leur compte.

Sciences appliquées (Chimie, Biologie, Pharmacie,...)

- L'Instance recommande de mener des actions de sensibilisation des jeunes par rapport aux filières et métiers technologiques et scientifiques et des actions permettant de mieux faire connaître les différentes options scientifiques. En particulier, il est important de faire connaître l'option Biotechnique qui est très peu connue des parents et des élèves.

De manière générale, l'Instance Bassin EFE de Namur recommande de mettre en place des actions de promotion, d'orientation, de valorisation des métiers lors de la mise en place de nouvelles options ou de nouvelles formations professionnelles.

II.III. Stages et alternance

Industrie (Métiers de la Maintenance, de l'Electricité et de l'HVAC)

- Des problèmes liés aux stages en entreprise ont été évoqués dans le cadre des travaux de l'Instance pour ce qui concerne le secteur de l'Industrie (manque de places, durée des stages, encadrement). Une analyse plus détaillée des problèmes rencontrés sur le territoire du bassin de Namur pour les divers métiers de la Maintenance, de l'Electricité et de l'HVAC pourrait être menée (cf. pôle de synergie).

Santé – Services aux personnes – Nettoyage

- Des écoles rencontrent des difficultés pour trouver des lieux de stage aide familial au sein des services d'aide aux familles et aux personnes âgées. Il n'y a pas assez de places de stage pour tous les élèves, malgré le fait que les services sont bien conscients de l'importance des stages et accueillent déjà en leur sein pas mal de stagiaires. Les services mettent en avant la difficulté d'accueillir, souvent en même temps, un nombre important de stagiaires et de trouver suffisamment d'aides familiaux qui disposent de compétences pédagogiques suffisantes que pour encadrer correctement les jeunes stagiaires. Le fait que le stage se déroule chez les bénéficiaires peut également représenter une difficulté, car tous ne sont pas prêts à accueillir des stagiaires chez eux. Il faudrait ainsi veiller à arriver à une meilleure planification des stages aide familial entre les différentes écoles et les opérateurs de formation et veiller à ce que chaque élève puisse, dans son cursus de formation, suivre au moins un stage au sein d'un service d'aide aux familles.

(Remarque : Pour ce qui concerne les stages aide familial, des groupes de travail sont actuellement organisés au niveau de l'AsSAF en lien avec les fédérations d'enseignement, de manière à avoir une meilleure planification et un meilleur étalement des stages. Une fois que des décisions auront été prises au niveau de la région wallonne pour arriver à une meilleure répartition des stages, les IBEFE auront très certainement un rôle à jouer pour faire le relais vers toutes les écoles concernées des bassins).

- Par ailleurs, pour ce qui concerne les stages, les problèmes ne vont faire que s'accroître par rapport aux infirmiers qui vont à l'avenir, devoir prêter 2.600 heures de stage dans le cadre de la réforme de la formation d'infirmier, soit 800 heures de plus par rapport à la formule actuelle. Les hôpitaux ne vont pas pouvoir faire face à cet afflux massif de demandes de stage. Ils risquent en outre de privilégier les stages infirmier au détriment de ceux d'aide-soignant. Il faudra ainsi veiller à offrir suffisamment de lieux de stage aux élèves de la section aide-soignant et aux étudiants de la section soins infirmiers.

Sciences appliquées (Chimie, Biologie, Pharmacie,...)

- Dans le cadre du projet de la Fondation Enseignement qui permet aux enseignants d'aller en stage au sein d'entreprises de leur secteur, il est important que les entreprises veillent à

continuer à proposer des lieux de stage pour les enseignants. Il est également important de sensibiliser les enseignants à cette possibilité qui leur est offerte. Par ailleurs, une sensibilisation des entreprises sur l'importance de proposer des stages aux jeunes est capitale, pour permettre à ceux-ci de découvrir le monde des entreprises et acquérir une première expérience professionnelle.

II.IV. Equipement, ressources

Industrie (Métiers de la Maintenance, de l'Electricité et de l'HVAC)

- Les métiers de la maintenance, de l'électricité et de l'HVAC s'exercent dans un environnement souvent à la pointe de la technologie, avec des équipements coûteux. Pour le profil de frigoriste, le coût des équipements semble même être un frein majeur au développement de nouvelles formations sur le territoire. Il est donc recommandé de développer/renforcer les collaborations avec les secteurs, les Centres de Technologies Avancées et les Centres de Compétences actifs dans le domaine pour la mise en place de nouvelles offres de formation et/ou d'enseignement.

Horeca – Agroalimentaire

- Les acteurs locaux demandent que soit réalisé un cadastre des équipements et ressources pédagogiques existants sur le territoire du Bassin de Namur, dans les domaines de l'Horeca et de l'Agroalimentaire. Mener ensuite, sur base de celui-ci, une réflexion avec l'ensemble des acteurs concernés afin d'envisager des collaborations à mettre en place.

Sciences appliquées (Chimie, Biologie, Pharmacie,...)

- Pour améliorer l'insertion des jeunes techniciens qui sortent d'options sciences à intégrer le marché de l'emploi, il est important d'apprendre aux élèves à travailler sur des outils de production au sein des écoles, en ce compris pour les élèves inscrits dans des options de laboratoire (Sciences appliquées, Biotechnique et Assistant pharmaceutico-technique). Il est ainsi nécessaire de sensibiliser et de susciter les écoles à utiliser les CTA du secteur qui disposent de matériel de pointe et de bancs industriels.

Cependant, le CTA de Saint-Servais est largement fréquenté et affiche complet, étant donné le nombre de formateurs et de personnel mis à disposition du CTA pour gérer l'accueil des participants. Par ailleurs, il n'est pas toujours évident pour un formateur extérieur d'avoir les compétences nécessaires à l'utilisation du matériel du CTA. L'Instance Bassin recommande de mener une réflexion en vue de trouver une solution à ce problème de manque de formateur.

Recommandation générale à relayer concernant les Centres de Technologies Avancées :

Plusieurs éléments ont été mis en évidence dans le cadre des travaux de l'Instance Bassin EFE de Namur concernant les CTA :

- La nécessité de diminuer le coût d'utilisation des Centres de Technologies Avancées pour les personnes en formation à l'IFAPME car celui-ci constitue un frein important.
- Le nombre de formateurs et de personnel mis à disposition du CTA pour gérer et prendre en charge l'accueil des participants est insuffisant pour répondre aux besoins. Les formateurs des CTA sont en principe disponibles pour former les professeurs des différentes écoles qui doivent ensuite venir avec leurs élèves afin de les former au matériel disponible au sein des CTA. La difficulté est qu'il n'est pas toujours évident pour un formateur extérieur d'avoir les compétences nécessaires à l'utilisation du matériel du CTA. Le ou les formateur(s) du CTA sont dès lors parfois amenés à intervenir dans la formation des élèves. De même, le fait de devoir détacher un formateur est également un frein à la mise en place de collaborations les CTA et le Forem Formation pour la mise en place de nouvelles formations à l'attention de demandeurs d'emploi. Il est nécessaire de mener une réflexion sur les modalités de fonctionnement et les moyens mis à disposition des CTA. Par ailleurs, il ne faut pas oublier les travailleurs qui constituent un public supplémentaires potentiel des CTA et qui pourraient également être intéressés par des actions de formation continuée en leur sein.

II.V. Autres

Agriculture – Espaces naturels et espaces verts – Soins aux animaux

Mener une réflexion en vue de protéger l'accès aux professions du secteur ; notamment pour le métier d'horticulteur.

Industrie (Métiers de la Maintenance, de l'Electricité et de l'HVAC)

- Les difficultés de recrutement de candidats dans les formations professionnelles pour certains métiers du secteur de l'Industrie (ex. domaine de la maintenance industrielle) sont souvent liées à un manque de prérequis de base des candidats (cf. compétences clés : maîtrise du français, des procédés de calcul, des liens logiques, ...). Il est suggéré de renforcer les collaborations avec les opérateurs en amont (ex. CISP) pour apporter des réponses à cette problématique. Exemple : organisation d'un module d'orientation/remise à niveau spécifique en amont des formations qualifiantes, organisation de manière concomitante à la formation qualifiante de modules de remise à niveau, etc.
- Depuis quelques mois, la possession d'un certificat spécifique est indispensable pour pouvoir manipuler des gaz réfrigérants. Le métier de monteur-frigoriste est notamment concerné par cette nouvelle obligation. Suggestion est faite de mener une analyse plus approfondie de cette problématique afin de déterminer quel impact cette nouvelle obligation a réellement sur les

élèves/apprenants en formation et les travailleurs actifs dans les métiers concernés et envisager éventuellement par la suite la mise en place d'actions visant à faciliter l'acquisition du certificat requis.

- Etant donné la difficulté qui s'est posée en 2016 pour plusieurs élèves à obtenir l'accès à la profession de « Installateur-frigoriste » à l'UCM, il est recommandé que l'intitulé de l'option correspondante au sein de l'enseignement soit revue afin de correspondre à l'intitulé du métier attendu.

Horeca – Agroalimentaire

- L'Instance souligne la nécessité de mettre en place des actions spécifiques en vue de travailler la mobilité avec les élèves et personnes en formation dans les métiers de l'Horeca et de l'Agro-alimentaire, en étant attentif à travailler sur plusieurs formules et modes de transport.

III. Points de vigilance, centres d'intérêts et problématiques spécifiques à explorer

III.I. Points de vigilance et problématiques spécifiques à explorer

- Pour les mineurs, la formation de nuit n'est pas permise mais, pour certains métiers tels que le métier de Boulanger-Pâtissier, une importante partie du travail s'effectue durant cette période. Il est donc nécessaire de mener une réflexion sur les modalités de l'alternance pour des formations à des métiers qui s'exercent de nuit (ou en partie de nuit) et le week end.
- Certains établissements d'enseignement de promotion sociale font le constat que des personnes en formation d'aide-soignant sont de plus en plus souvent obligées d'arrêter celle-ci suite à des difficultés financières. Etant donné les besoins d'emploi importants dans le bassin pour le métier d'aide-soignant et compte-tenu que la durée de formation est très longue (environ 18 mois), suggestion est faite de mener des démarches en vue de faire reconnaître le métier d'aide-soignant comme étant en pénurie pour la reprise d'études sur le territoire du bassin de Namur ; sur base d'un recueil préalable d'informations permettant de démontrer que la fonction d'aide-soignant engendre des difficultés de recrutement pour les employeurs sur le territoire du bassin de Namur. Cela permettrait d'aider les demandeurs d'emploi à se lancer dans une formation de ce type et à poursuivre celle-ci jusqu'à son terme en évitant que ceux-ci ne soient soumis à la dégressivité de leurs allocations de chômage pendant la durée de leur formation.
- Les diagnostics des Instances Bassins fournissent des recommandations en lien avec les métiers, les secteurs ou encore les options proposées dans l'enseignement qualifiant ou chez des opérateurs de formation. L'Instance Bassin EFE de Namur recommande toutefois d'être attentif aux personnes qui n'ont pas directement les compétences pour aller suivre une formation, notamment les demandeurs d'emploi qui présentent des lacunes au niveau des compétences de base. L'Instance relève la nécessité de pouvoir proposer une offre de modules d'alphabétisation et de remise à niveau visant à leur permettre de rebondir par la suite vers l'apprentissage d'un métier.
- Les acteurs de terrain mettent en évidence l'importance d'intégrer et de prendre en compte, dans l'analyse de l'offre de formation et d'enseignements sur le territoire d'un bassin, l'offre proposée sur le territoire d'autres bassins limitrophes.
- L'Instance Bassin EFE de Namur fait le constat que, quel que soit le secteur d'activités, les compétences requises sur le marché de l'emploi pour l'exercice des métiers techniques augmentent de plus en plus. Elle s'interroge sur le devenir de certains et attire l'attention sur le fait qu'il est indispensable d'être vigilant à pouvoir proposer à ces personnes des formations menant à des perspectives sur le marché de l'emploi.

- Les conditions d'accès à certaines options de 7^{ème} année ne permettent pas à certains élèves qui pourraient être intéressés de s'y inscrire. Par exemple, la 7^{ème} année de qualification en climatisation et conditionnement d'air est accessible aux élèves issus d'un 3^{ème} degré dans une option de TQ technicien du froid, TQ électricien automatique, TQ en équipements thermiques, T transition scientifique industrielle électromécanique, 7^{ème} P maintenance des équipements techniques ; mais pas aux élèves issus de l'option TQ mécanicien automatique. Suggestion est faite de revoir ces conditions d'accès et d'opter pour plus de souplesse entre filières.
- La problématique de recherche d'enseignants qualifiés s'est accentuée depuis la mise en application de la réforme des titres et fonctions. Le problème réside en ce que les écoles ne recherchent des experts qui ont des qualités pédagogiques et que le salaire proposé dans l'enseignement est peu attractif. Une réflexion devrait être menée afin de faciliter cette recherche d'enseignants. Exemple : ne serait-il pas possible d'envisager un système de validation des compétences (notamment sur base d'un dossier) pour certains candidats potentiels ne disposant pas des titres requis ? Autre piste : travailler de façon plus rapprochée avec les Cellules de reconversion.
- Les établissements d'enseignement secondaire s'interrogent sur les impacts de la réforme du tronc commun, des nouvelles dispositions en matière de titres et fonction, du pacte d'excellence sur l'enseignement qualifiant. L'Instance recommande dès lors un dialogue plus soutenu avec les acteurs locaux et que ceux-ci puissent disposer d'une vision à plus long terme des orientations politiques et stratégiques pour le développement de l'enseignement qualifiant.

III.II. Recommandations au SFMQ

Agriculture – Espaces naturels et espaces verts – Soins aux animaux

Prévoir dans les profils de formation l'obtention du certificat de gestion et de la phytolice.

Industrie (Métiers de la Maintenance, de l'Electricité et de l'HVAC)

En ce qui concerne le domaine de la maintenance tertiaire et industrielle, le profil d'électromécanicien (métier en forte demande sur le marché de l'emploi) n'est pas encore disponible pour les acteurs de l'enseignement et de la formation professionnelle. Ceux-ci demandent à ce que le profil puisse être utilisé rapidement.

Par ailleurs, les acteurs de la formation et de l'enseignement sont interpellés par le nombre différent de profils métiers prévus pour les métiers de la maintenance (5 profils) et s'interrogent : comment organiser toutes ces filières ? Celles-ci ne vont-elles pas se faire concurrence ? La filière d'électromécanicien va-t-elle coexister avec les filières de mécanicien de maintenance et d'électricien de maintenance ? Quelle visibilité de l'offre et de ses débouchés pour les élèves, apprenants ? etc.

Etant donné les évolutions importantes dans les métiers relatifs à la maintenance automobile, l'Instance demande également une mise à disposition et une implémentation rapide des profils SFMQ réalisés dans le domaine automobile.

En ce qui concerne l'usinage, seul le profil de technicien en usinage est actuellement disponible. Il semblerait que celui-ci corresponde à un niveau de qualification élevé. Recommandation est faite d'envisager la définition d'autres profils-métiers correspondant à un niveau de qualification moindre dans le domaine de l'usinage.

De manière plus générale, les acteurs de terrain s'interrogent également sur l'impact de la réforme du tronc commun sur les profils existant et leur mise en œuvre. Ils souhaitent que soient renforcées les interactions entre les différentes instances et chambres au sein du SFMQ.

Construction

Les acteurs du secteur ont souhaité relayer la nécessité de pouvoir utiliser le plus rapidement possible les profils métiers et de formation liés aux nouveaux métiers de la menuiserie.

Santé – Services aux personnes – Nettoyage

Il faudra veiller à ce que le Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ), se tienne informé de tous les changements en train de se préparer dans le secteur de la santé et des soins aux personnes qui auront des impacts sur les divers métiers tels que notamment : aide-soignant, aide familial, puériculteur, secouriste ambulancier, assistant en logistique, etc., de manière à ce que les profils métiers et les profils de formation puissent être adaptés au mieux pour répondre aux besoins du marché de l'emploi.

Dans le cadre des groupes de travail mis en place pour discuter des problématiques rencontrées dans le secteur de la santé et des services aux personnes, il a été mis en évidence qu'il serait peut-être intéressant de séparer la formation d'aide familial de celle de l'aide-soignant au sein de l'enseignement qualifiant. Un tronc commun en 5^{ème} et 6^{ème} pourrait être organisé, avec un choix vers l'option aide familial ou vers l'option aide-soignant qui se ferait en 7^{ème} année. Il s'agit en effet de deux métiers différents qui demandent tous deux de nombreuses compétences.

Cette manière de travailler permettrait aux élèves des deux options d'obtenir leur CESS et d'acquérir toutes les compétences demandées actuellement sur le marché de l'emploi. Une réflexion devrait être menée au niveau du SFMQ par rapport à cette possibilité.

Sciences appliquées (Chimie, Biologie, Pharmacie,...)

Essenscia Wallonie, la fédération des industries chimiques et des sciences de la vie, met en avant l'importance d'apprendre à travailler sur des outils de production au sein des écoles, en ce compris pour les élèves inscrits dans des options de laboratoire (Sciences appliquées, Biotechnique et Assistant pharmaceutico-technique). C'est principalement dans la production que les élèves de l'enseignement technique sont engagés ; c'est par conséquent important qu'ils acquièrent une expérience sur une ligne de production.

Il faudrait ainsi revoir, au niveau du SFMQ, les référentiels métiers et les référentiels de formation, de manière à ce que les élèves apprennent à travailler davantage sur des outils de production.

III.III. Synthèse des recommandations transversales

- **Mettre en place des actions de promotion, d'orientation, de valorisation des métiers lors de la mise en place de nouvelles options ou de nouvelles formations professionnelles.**
- **Créer et diffuser des supports d'information avec des arborescences des parcours de formation et d'enseignement par métier/grappe métier**
- **Accélérer les travaux du SFMQ**
- **Mener une réflexion sur les implications de la réforme du tronc commun sur les profils SFMQ**
- **Mener une réflexion sur les modalités de l'alternance pour des formations à des métiers qui s'exercent de nuit**
- **Mener une réflexion en vue d'apporter des solutions à la problématique de recherche d'enseignants pour certains cours techniques**
- **Revoir les conditions d'accès à certaines options de 7^{ème} année**
- **Etre vigilant par rapport à l'ensemble des publics alors que les compétences requises sur le marché de l'emploi pour l'exercice des métiers techniques augmentent et veiller à proposer des parcours de formation intégrant divers niveaux de compétences. Soutenir l'offre de formation aux compétences de base.**

IV. Pôles de synergie

Industrie (Métiers de la Maintenance, de l'Electricité et de l'HVAC)

Un pôle de synergie sera mis en place au début de l'année 2017 ; avec pour objectif de créer un lieu de dialogue continu entre les acteurs du secteur, ce qui permettra des échanges d'informations plus intenses, une meilleure interconnaissance des réalités de chacun et des réflexions communes qui seront à la source d'actions partenariales.

A ce stade de travail, la rencontre de plusieurs experts du secteur a permis d'identifier une série de postes d'actions à préciser et prioriser. Celles-ci ne sont pas exhaustives :

1. Entretenir et affiner la connaissance du marché de l'emploi local et des besoins des entreprises

- Réaliser des enquêtes auprès des entreprises du territoire, organiser des rencontres avec celles-ci, en partenariat avec les secteurs
- Renforcer les contacts et échanges d'information avec les centres de veille, de compétences et de technologie.

2. Affiner l'analyse des difficultés de matching entre les compétences des candidats, les compétences dispensées en formation/dans l'enseignement et les compétences demandées par les employeurs et soutenir des actions visant à une meilleure adéquation entre besoins et offres de compétences

- Approfondir et actualiser les constats mis en évidence lors de travaux antérieurs et analyser et exploiter les résultats des épreuves sectorielles,
- Effectuer un état des lieux des agréments et certificats spécifiques nécessaires pour l'accès à l'emploi et l'exercice des métiers, analyser les possibilités et conditions d'accès des étudiants et demandeurs d'emploi à ces agréments, certificats et mener des actions en vue de faciliter cet accès si besoin,
- Développer/renforcer les collaborations avec les secteurs, les Centres de Technologies Avancées et les Centres de Compétences actifs dans le domaine pour la mise en place de nouvelles offres de formation et/ou d'enseignement.
- Renforcer les collaborations avec les opérateurs en amont des formations qualifiantes (ex. CISP) en matière de remise à niveau.
- ...

3. Mener des actions de valorisation et de promotion des métiers et des filières de formation/enseignement auprès des candidats potentiels

- Développer des collaborations avec les Cités des métiers et en particulier celle de Namur, pour mener des actions de sensibilisation, de valorisation et de promotion des métiers et notamment leur donner une meilleure visibilité médiatique,
- Initier, renforcer les actions de découverte des métiers du froid et du chaud et de la ventilation, mais aussi d'autres profils industriels méconnus ou mal connus du grand public
- Exploiter les outils de promotion et découverte métiers mis en place par les secteurs

- Donner une meilleure visibilité aux formations et filières d'enseignement dans ces domaines. Réaliser des supports d'information à destination des jeunes, parents, demandeurs d'emploi, employeurs, etc.
- ...

4. Travailler sur les autres freins à l'inscription ou à l'entrée des jeunes et des demandeurs d'emploi dans les filières qualifiantes

- Elargir les choix professionnels des hommes et des femmes, trop souvent orientés en fonction de stéréotypes liés au genre,
- Développer des actions afin de mieux prendre en compte les problèmes de mobilité des jeunes et demandeurs d'emploi.

5. Améliorer l'adéquation offre-besoins en matière de places de stages sur le territoire du bassin de Namur

- Analyser de manière détaillée les problèmes rencontrés sur le territoire du bassin de Namur pour les divers métiers de la Maintenance, de l'Electricité et de l'HVAC
- Envisager des pistes d'actions pour répondre aux problèmes identifiés.

Construction

L'Instance Bassin EFE de Namur a mis en place en 2016 un Pôle de synergie dans le secteur de la Construction. Il s'est réuni à deux reprises, le 20 juin et le 4 octobre dernier.

La première réunion a permis de déterminer deux priorités de travail :

- [Informer l'enseignement et la formation professionnelle sur les évolutions du secteur](#)

Le projet consiste à réaliser un état des lieux des canaux d'informations des écoles et opérateurs de formation au sujet de l'éco-construction, de la construction durable, des nouvelles techniques/normes/ produits, au sujet des métiers émergents/ en mutation...

De cet état des lieux découlerait une ou des actions spécifiques pour l'amélioration de cette information.

La première action mise en œuvre visait à contribuer à l'exploitation du site www.buildingyourlearning.be de la FFC-Constructiv. Une présentation de celui-ci a été réalisée et un échange a été organisé sur l'utilisation de la plateforme électronique par les divers acteurs de formation et d'enseignement. Par la suite, il est prévu d'organiser une séance de découverte/apprentissage de l'utilisation de cette plateforme pour tous les établissements scolaires et acteurs de la formation professionnelle qui seraient intéressés et le Cluster-Eco construction a été sollicité afin d'y télécharger des supports d'information en lien avec les nouveaux matériaux, les nouvelles techniques dans la construction.

- [Contribuer à l'information sur les possibilités d'acquérir des qualifications et compétences complémentaires](#)

Diffuser des supports d'information avec des arborescences des parcours d'enseignement/de formation par métier/grappe métiers.

Publics-cibles : les élèves, les parents et les enseignants ; les demandeurs d'emploi, les formateurs et les conseillers-référents...

Santé – Services aux personnes

Un pôle de synergie Santé/Services aux personnes va être lancé en janvier 2017, de manière à développer un travail de veille face à tous les changements qui sont en train de se préparer dans le secteur et à organiser des rencontres entre enseignants et formateurs pour les informer de tous ces changements, examiner les actions à mettre en place pour faciliter une meilleure adéquation sur le marché de l'emploi et réfléchir ensemble à de nouvelles méthodes permettant d'intégrer les nouvelles manières de travailler évoquées ci-dessus (empowerment, travail d'équipe, communication, etc.) au sein des filières d'enseignement et de formation professionnelle et également permettre l'échange d'expériences entre les différents acteurs de l'enseignement et de la formation.

Au cours d'un groupe de travail visant à préparer cette première réunion, mais aussi d'autres réunions de travail sur le secteur, plusieurs pistes d'actions pouvant être travaillées plus spécifiquement à l'échelle du bassin namurois ont déjà été identifiées :

- Continuer le travail de veille par rapport à tous les changements qui s'opèrent au sein du secteur et organiser des séances d'information qui seront bien sûr adaptées en fonction du public (centres PMS, conseillers, enseignants, etc.) ;
- Veiller à avoir une meilleure adéquation entre l'offre d'enseignement/formation et les perspectives d'emploi. Concernant plus précisément la province de Namur, le diagnostic du bassin namurois a montré une pénurie de l'offre de formation à certains endroits du territoire (Gedinne, Doische et Florennes), voire une surabondance de l'offre de formation dans certaines régions. Il pourrait ainsi être intéressant de rassembler les acteurs concernés pour travailler sur une meilleure répartition de l'offre de formation au sein du territoire namurois.
- Voir s'il y a lieu de créer de nouvelles formations, que ce soit au niveau de l'enseignement ou au niveau de la formation professionnelle. A titre d'exemple, les services de transport sont peu développés et il serait peut-être intéressant d'examiner s'il y a des besoins dans ce domaine d'activité, de manière à pouvoir former des chauffeurs à l'accompagnement des personnes.
- Veiller à offrir des formations continues ou des modules de perfectionnement (ex : prise en charge des personnes handicapées) pour les travailleurs dans ces métiers en pleine évolution.
- Réaliser une plaquette visant à montrer tous les métiers du secteur, les formations qui y donnent accès et les différentes passerelles, de manière à permettre aux conseillers (conseillers référents, centres PMS, professionnels de l'orientation, etc.) d'orienter le plus efficacement possible les personnes qui souhaiteraient se diriger vers les métiers de ce secteur d'activité.

Pour ce qui concerne la valorisation du métier d'aide familial, la chambre enseignement, qui dispose en 2016 d'un certain budget pour mener des actions de revalorisation de métiers, a décidé de consacrer une partie du budget à la valorisation du métier d'aide familial.

Un groupe de travail avec des employeurs, des écoles et des opérateurs de formation a donc été mis en place afin de réfléchir à des projets concrets qui pourraient être mis en place.

Il a été décidé de trois projets :

- la réalisation d'une capsule vidéo qui sera spécifiquement dédiée à des jeunes. Le GT avait en effet fait le constat que les capsules déjà existantes étaient un peu vieillottes et pas du tout attractives pour des jeunes.
- la réalisation d'une valisette pédagogique qui reprendraient entre autre, des capsules vidéo, des photos qui pourraient servir de base de discussions avec des élèves ou encore des

brochures. Il s'agirait d'un outil mis à disposition des enseignants pour l'aider lors d'activité d'orientation avec les jeunes et qui pourrait être travaillé en classe.

- l'organisation d'un colloque le 2 février 2017 à destination des enseignants et des employeurs, de manière à réfléchir ensemble à comment valoriser le métier d'aide-familial auprès des jeunes. Au cours de cette journée, on présentera notamment la valisette pédagogique aux enseignants.

Le but de toutes ces actions n'est pas d'amener plus de jeunes dans la section aide familial, mais bien de faire en sorte que les jeunes qui s'y engagent le fassent en meilleure connaissance de cause et avec un projet professionnel positif.

Sciences appliquées

Aucune formation professionnelle en lien avec la chimie, pharmacie ou biologie n'est actuellement organisée dans le bassin namurois. Etant donné qu'il s'agit d'un secteur amené à se développer, qu'il existe des niches d'emplois dans les bassins proches du nôtre et que les entreprises rencontrent parfois des difficultés à trouver des profils scientifiques, il est intéressant de rendre possible une reconversion professionnelle vers ce secteur d'activité et donc de mettre en place des formations pour les demandeurs d'emploi du bassin.

C'est ainsi que le Forem Formation Namur a examiné la possibilité de collaborer avec le CTA de Saint-Servais en sciences appliquées, qui dispose de toutes une série de matériaux de pointe, pour mettre en place une formation pour les demandeurs d'emploi.

Cette formation pourrait concerner tant des formations métiers longues que des modules de perfectionnement pour des personnes qui ont déjà des compétences dans le secteur ou encore des préformations visant à faire découvrir les métiers de la chimie avant d'entrer dans une formation qualifiante.

Pour que celle-ci soit la plus pertinente possible et réponde véritablement au marché de l'emploi, l'IBEFE de Namur a réalisé une analyse du marché de l'emploi, de manière à détecter d'éventuelles niches d'emplois. Les différentes pistes de formation qui ont été explorées sont les suivantes :

- Préformation en chimie et/ou biopharma : module qui comprendrait de la remise à niveau en math, sciences et chimie et qui permettrait aux personnes de découvrir les premiers équipements utilisés. Par la suite, si les personnes sont intéressées de poursuivre une formation dans ce domaine d'activité, elles pourraient aller suivre une formation qualifiante au sein d'un centre de formation.
- Formation d'opérateur de production ou d'opérateur de laboratoire : il s'agit de formations longues de plusieurs mois, ce qui risque d'être assez compliqué à mettre en place au sein du CTA qui reçoit régulièrement des élèves.
- Module à destination des techniciens en chimie, qui leur permettrait d'aller travailler en milieu aseptique (industrie pharmaceutique).
- Module de perfectionnement pour des techniciens en chimie/biologie ou bacheliers en sciences. Il existe déjà pas mal de formations dans le secteur, même si elles sont organisées en dehors du bassin. De plus, étant donné que les besoins varient assez fort d'une entreprise à l'autre, ce serait assez compliqué de mettre en place une formation qui soit pertinente pour plusieurs entreprises.

- Formation pré-qualifiante de technicien biomédical. Cette formation pré-qualifiante pourrait être mise en place pour des personnes qui viennent d'autres secteurs ou pour des personnes étrangères qui ont un diplôme dans le secteur mais qui ne peuvent pas le valoriser en Belgique.
- Module de perfectionnement pour les électromécaniciens. Il faut savoir que les entreprises pleurent tellement après des électromécaniciens qu'une fois qu'elles en trouvent un, elles préfèrent l'engager directement et le former elle-même.

De toutes ces pistes, celles qui semblent les plus pertinentes à mettre en place pour les experts contactés sont la préformation en chimie et la formation pré-qualifiante de technicien biomédical.

Les résultats de cette étude doivent être présentés prochainement au CTA de Saint-Servais et autres organismes de la formation professionnelle concernés.

L'ensemble du rapport analytique et prospectif 2016 de l'Instance Bassin EFE de Namur se compose de 7 documents :

- un diagnostic complet pour chacun des 6 secteurs suivants :

1. Agriculture - Espaces naturels et espaces verts - Soins aux animaux
2. Industrie : zoom sur les métiers de la Maintenance, de l'Electricité et de l'HVAC
3. Construction - Bois
4. Horeca - Agroalimentaire
5. Santé - Services aux personnes – Nettoyage
6. Sciences appliquées : Chimie, Biologie, Pharmacie

- le document de synthèse des thématiques communes et des recommandations de l'Instance

Ces documents peuvent être téléchargés sur le site Internet de l'Instance Bassin EFE de Namur, à l'adresse suivante :

www.bassinefe-namur.be



**Instance Bassin Enseignement qualifiant
Formation Emploi de Namur**

Avenue Prince de Liège, 137 – 5100 JAMBES – 081/48 67 51 (52)